

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 23/10/2018

Publication : 19/10/2018

VILLE DE ROUEN - CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 15 OCTOBRE 2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



**BUDGET DE L'EXERCICE 2018
DECISION MODIFICATIVE N° 2
ADOPTION**

Le Conseil Municipal de la Ville de ROUEN, régulièrement convoqué par son Maire, s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de Ville, lundi 15 octobre 2018.

La séance est ouverte à 18 h 52 par M. Yvon ROBERT, Maire, Président.

Sur sa proposition, M. Robert PICARD est désigné comme secrétaire de séance.

PRESENTS : M. Yvon ROBERT, Maire.

Mme Christine ARGELES, M. Jean-Michel BEREGOVOY, Mme Hélène KLEIN, M. Kader CHEKHEMANI (représenté par M. Jean-Loup GERVAISE jusqu'à son arrivée en séance à 19 h), Mme Christine RAMBAUD (représentée par M. Yvon ROBERT après son départ de la séance à 23 h 20), Mme Françoise LESCONNEC (représentée par Mme Céline MILLET après son départ de la séance à 22 h), M. Bruno BERTHEUIL (représenté par M. Guy PESSIOT après son départ de la séance à 22 h 30), Mme Caroline DUTARTE, M. Ludovic DELESQUE (représenté par Mme Christine de CINTRE jusqu'à son arrivée en séance à 20 h), Mme Céline MILLET (représentée par Mme Françoise LESCONNEC jusqu'à son arrivée en séance à 18 h 45), M. Manuel LABBE, Mme Sarah BALLUET (représentée par Mme Agnès LAHARY jusqu'à son arrivée en séance à 21 h 15 et après son départ de la séance de 22 h 55 à 23 h 30), M. Jean-Loup GERVAISE, Mme Florence HEROUIN-LEAUTEY, M. Frédéric MARCHAND, Mme Fatima EL KHILI, Adjoints au Maire.

M. Gérard LARTIGUE (représenté par M. Frédéric MARCHAND après son départ de la séance à 22 h), Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL (représentée par Mme Caroline DUTARTE jusqu'à son arrivée en séance à 19 h et par M. Kader FEHIM après son départ de la séance à 23 h 40), M. Guy PESSIOT, M. Pierre LECOMTE, Mme Hortense HECTOR, Mme Agnès LAHARY (représentée par M. Mamadou DIALLO après son départ de la séance à 23 h 30), M. Mamadou DIALLO, M. Kader FEHIM (représenté par Mme Hortense HECTOR jusqu'à son arrivée à 19 h 27), Mme Béatrice BOCHET, M. Christophe DUBOC, M. Djamel BOUALI, M. Cyrille MOREAU (représenté par M. Jean-Michel BEREGOVOY jusqu'à son arrivée en séance à 20 h 05 et après son départ de la séance à 21 h 50), M. Stéphane MARTOT, M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL (représenté par M. Kader CHEKHEMANI après son départ de la séance à 22 h 30), Mme Gwénaëlle CORNU-LE VERN (représentée par M. Pierre LECOMTE jusqu'à son arrivée en séance à 20 h 15 et après son départ de la séance à 23 h 15), Mme Christine de CINTRE, Mme Anne-Emilie RAVACHE, Mme Laura SLIMANI (représentée par M. Stéphane MARTOT jusqu'à son arrivée en séance à

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 23/10/2018

Publication le 23/10/2018

19 h 30 et après son départ de la séance à 22 h 40), M. Jack DUVAL, Mme Régine MARRE, M. Patrick CHABERT, Mme Geneviève FARCIS-NOLLET, Mme Marie-Hélène ROUX, M. Jean-François BURES (représenté par Mme Marlène MAMEAUX après son départ de la séance à 22 h 30), M. Pierre-Antoine SPRIMONT, Mme Anne-Sophie DESCHAMPS (représentée par M. Patrick CHABERT après son départ de la séance à 22 h 35), M. Robert PICARD, M. Jean-François BOLLENS, M. Guillaume PENNELLE, Mme Claire PRADEL, Mme Françoise COMBES (représentée par Mme Hortense HECTOR après son départ de la séance à 23 h 30), Mme Marlène MAMEAUX, M. Jean-Pierre TREDET, Conseillers Municipaux.

REPRESENTES : M. Olivier MOURET (représenté par Mme Françoise COMBES jusqu'à 23 h 30), Adjoint au Maire.

M. Didier CHARTIER (représenté par Mme Anne-Emilie RAVACHE), M. Matthieu CHARLIONET (représenté par M. Jean-Pierre TREDET), Mme Chloé ARGENTIN (représentée par Mme Hélène KLEIN), M. Bruno DEVAUX (représenté par M. Pierre-Antoine SPRIMONT), Conseillers Municipaux.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 23/10/2018

Publication : 19/10/2018

VILLE DE BROUEN - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 15 OCTOBRE 2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



**BUDGET DE L'EXERCICE 2018
DECISION MODIFICATIVE N° 2
ADOPTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

déleguée,
- Sur le rapport de Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, Conseillère Municipale

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

- L'instruction comptable et budgétaire M.14,

- La délibération du 22 janvier 2018, relative à l'adoption du budget primitif 2018,

2017,

- La délibération du 28 juin 2018, relative à l'affectation du résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2017,

- La délibération du 28 juin 2018 relative à l'adoption de la Décision Modificative n° 1 pour 2018,

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu d'ajuster les crédits ouverts au budget 2018,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2018

Publication : 19/10/2018

APRES EN AVOIR DELIBERE :

Pour l'autorité compétente par délégation
1.- adopte la décision modificative n° 2 pour l'exercice 2018, arrêtée, tant en recettes qu'en dépenses, à :



+ 432.622,94 € pour le budget principal, (dont mouvements d'ordre : + 809.538,74 €),

2.- autorise l'ajustement des crédits en dépenses et en recettes, conformément aux états annexés à la présente délibération,

3.- adopte les tableaux des Autorisations de Programme (A.P.) et des Crédits de Paiement (C.P.) modifiés.

4.- approuver la constitution d'une provision budgétaire d'un montant global de 146.600 € permettant de couvrir le risque lié au contentieux opposant la Ville de ROUEN à l'Association des parents d'Elèves du Conservatoire. Cette provision a été inscrite budgétairement lors du vote de la Décision Modificative n° 1 pour 2018 du budget principal de la Ville :

- en dépenses : au compte 6815 du chapitre 042 (opérations d'ordre – transferts entre sections) pour un montant de 146.600 € ;

- en recettes : au compte 15112 du chapitre 040 (opérations d'ordre – transferts entre sections) pour un montant de 146.600 €.

La délibération est adoptée.

(41 voix pour : groupe des élus socialistes et apparentés, groupe Décidons ROUEN Citoyenne et Ecolo, groupe des élu-es communistes membres du Front de Gauche)

(14 voix contre : groupe Les Républicains, groupe ROUEN au Centre, élue MoDem, groupe ROUEN Bleu Marine)

FAIT A ROUEN, en L'HOTEL DE VILLE, les jour, mois et an susdits.

p. extrait conforme
LE MAIRE DE ROUEN,

suivent les signatures,